



LA PLAINE DES PALMISTES

## INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES

Relative à **L'INSCRIPTION SCOLAIRE** et à la **RESTAURATION****- ECOLE MATERNELLE ZULME PINOT -****ANNEE 2021/2022****Petite Section (PS)**

Le Maire de la Plaine des Palmistes informe que les inscriptions pour la rentrée scolaire d'**août 2021**, concernant les enfants entrant en **Petite Section – PS (enfants nés en 2018)** à l'école **Zulmé Pinot** se feront de manière dématérialisée à partir du :

**Lundi 08 mars 2021**

Via le site internet de la ville à l'adresse suivante : <http://www.ville-plainedespalmistes.fr/inscription-ecoles> avec les pièces numérisées suivantes à fournir :

- ❖ Livret de famille ou toutes pièces précisant la filiation
- ❖ Documents d'identité des parents
- ❖ Carnet de vaccination ou certificat attestant la mise à jour des vaccins
- ❖ Jugement en cas de divorce ou de séparation
- ❖ Justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de téléphone, bail) datant de moins de 6 mois
- ❖ Imprimés du Conseil Départemental pour les enfants concernés par la D.D.A.S.S
- ❖ Certificat de radiation
- ❖ Notification du quotient familial de la CAF
- ❖ L'avis d'imposition pour les parents qui ne perçoivent pas la CAF

Afin d'aider les familles dans leurs démarches en cas de difficulté, des permanences d'inscriptions auront lieu à l'**Espace Numérique Guy AGENOR** :

Dates	HORAIRES
<b>Permanences d'inscriptions</b>	
Le mardi 09 mars 2021	de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Le jeudi 11 mars 2021	
Le mardi 16 mars 2021	
Le jeudi 18 mars 2021	
Le mardi 23 mars 2021	
Le jeudi 25 mars 2021	

Des permanences se tiendront également **en mairie**, au bureau des **Affaires Scolaires** pour les personnes n'ayant pas internet ou d'outils informatiques :

Dates	HORAIRES
<b>Permanences d'inscriptions</b>	
Lundi 08 mars et mercredi 10 mars 2021	de 08h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00
Le vendredi 12 mars 2021	de 08h30 à 12h00
Le lundi 22 mars et mercredi 24 mars 2021	de 08h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00
Le vendredi 26 mars 2021	de 08h30 à 12h00

Les inscriptions à la **Restauration Scolaire** auront lieu aux mêmes dates et de la même manière que citées ci-dessus.

Par ailleurs, pour les élèves **déjà scolarisés à l'école Zulmé Pinot passant en cours préparatoire (CP)**, aucune formalité n'est à accomplir pour ces élèves pour l'inscription scolaire. Par contre, l'inscription à la restauration se fera aux dates et lieux indiqués ci-dessus.

**Tout dossier incomplet sera retourné.**

Le service des Affaires Scolaires se tient à votre disposition pour tout renseignement au : 0262 51 49 10 / 0692 53 85 79

Vous pouvez aussi envoyer votre fiche d'inscription et les pièces à fournir à l'adresse mail suivante : [alexandrine.clain@plaine-des-palmistes.fr](mailto:alexandrine.clain@plaine-des-palmistes.fr)

Avec toutes mes cordialités,



LE MAIRE,

Johnny PAYET